

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

-:-:-

DECRET N°70-318 /CP/SGG

du 5 Décembre 1970

LE PRESIDENT DU CONSEIL  
PRESIDENTIEL, CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil  
Présidentiel ;

VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 mai 1970, portant charte  
du Conseil Présidentiel,

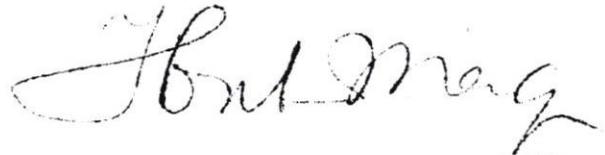
D E C R E T E :

Article 1er - A compter du 6 Décembre 1970, Mr Justin AHOMADEGBE-  
TOMETIN, Membre du Conseil Présidentiel, est chargé de l'intérim  
du Président du Conseil Présidentiel, Chef de l'Etat, Chef du  
Gouvernement, chargé de l'Intérieur et de la Défense, pendant  
l'absence de celui-ci.

Article 2 - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.-

Fait à COTONOU, le 5 Décembre 1970

par le Président du Conseil  
Présidentiel, Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,



Ampliatiions : PCP 8 - MCP 4 - CS 6  
Ministères 11 - HC 3 - SGG 4 - IAA 1  
DCCT-DN-IGF-JORD-Gde Chanc. 5 - DEP 2  
DGAJL-Dtion Stat. 4.

Hubert MAGA